



## COMPTE RENDU DU CTL

DU 19 janvier 2021

Le comité Technique local du Pas-de-Calais s'est réuni le 19 janvier 2021 à 9h30 dans les locaux de la Direction Départementale des Finances Publiques du Pas-de-Calais 5 rue du Docteur Brassart à Arras, sous la présidence de Monsieur Claude Girault.

Nous avons lu la liminaire suivante :

*« Monsieur le Président,*

*L'équipe de l'UNSA DGFIP du Pas-de-Calais vous présente ses vœux pour cette année 2021, ainsi qu'à toute l'équipe de la direction. En espérant que cette année nous permettra de repartir sur de meilleures conditions de travail et de retrouver une vie sociale.*

*Nous débutons cette année dans un climat de doute, d'inquiétude, d'incertitudes sur l'avenir de notre grande maison et surtout sur celui des agents !!*

*Tout d'abord, sur les suppressions d'emplois. Encore une fois les SIP participent à 34% des suppressions du département (25,64 % en 2020)!!! Alors qu'on leur demande d'assurer les accueils de proximité, d'assurer le recouvrement de l'impôt des trésoreries fermées alors que la réforme de la taxe d'habitation (mise à jour toujours en cours), du PAS n'est toujours pas terminée et digérée. On met la charrue avant les bœufs, on fait les mêmes erreurs faites lors des suppressions d'emploi au SPF-E, on voit où ça nous a mené : retards, pénuries, on essaye de combler ces défaillances en dépit du bon sens!!*

*Ensuite sur le nouveau réseau de proximité ? Les agents ne sont toujours pas en place pour les restructurations au 01/01, les travaux traînent, vont dans tous les sens, les conditions de travail sont déplorables!!!*

*Les agents sont sur les nerfs, ils ne peuvent pas travailler de façon décente !! Ils sont démotivés et n'ont plus de volonté ! Quant aux points de contact, une seule convention (Auchel) est signée, les maires de Vimy et Bully-Les-Mines font les morts, les agents n'ont pas eu les formations annoncées aux CTL d'octobre (visiblement, elles ne sont pas programmées). En fin de compte cette réforme n'intéresse que peu de personnes.*

*Vous minorez l'accroissement des charges de travail dans les services du fait des suppressions d'emplois et des réformes sur la fiscalité. Vous n'entendez pas la douleur des agents !!*

*Vous qui parlez de remettre l'humain au cœur de notre organisation, allez vous enfin nous dire ce que vous entendez par là ? Il est temps que vous montriez votre soutien envers vos équipes!! On a eu la démonstration de votre manque de soutien au SIP de Lens, qui réclamait de remettre un vigile suite aux manques de respect des règles sanitaires de la part des usagers, un peu plus nombreux depuis la fermeture des trésoreries de proximité. Vous avez refusé, il a fallu qu'un agent du BIL constate une altercation entre un usager et le gardien pour que la demande aboutisse !! Vous mettez en doute la parole des chefs de services. Si ces derniers font une demande c'est en toute légitimité, Ecoutez les agents du terrain! Entendez les !!!*

*Vous qui avez dit que vous prendriez en considération les demandes de chaque agent, depuis le 1<sup>er</sup> janvier, les agents des services restructurés sont placés en ALD d'office. Ainsi vous les placez là où vous l'avez décidé, à vos besoins, et vous en faites ce que vous voulez (différence de statut entre un agent ALD d'un service restructuré et un ALD classique). Il aurait été plus favorable de faire un mouvement intermédiaire afin d'éviter ce genre de situation !!! Tout aurait été plus clair!!!!*

*Pour conclure, suite à la crise sanitaire, le gouvernement apporte son soutien par les aides distribuées aux secteurs économiques les plus touchés, aux familles en difficultés, aux étudiants, aux jeunes en difficultés, aux salariés les plus précaires ; mais pour les fonctionnaires, le NRP, les suppressions d'emplois auraient du être repoussés afin que le gouvernement montre son respect et son soutien envers ses propres salariés.*

*L'année 2021 s'annonce encore dure et douloureuse pour nos collègues qui œuvrent chaque jour pour réaliser au mieux leurs missions et de rendre un service public efficace.*

*Nous vous remercions de votre attention. »*

La CGT n'a pas siégé.

Réponses liminaires :

Les ALD suite aux restructurations sont en situation provisoire, ce n'est en aucune manière de replacer les agents à la demande du directeur.

Pour le directeur, faire un mouvement intermédiaire, n'est pas une bonne solution.

Un message sera envoyé aux agents dont le poste est supprimé en avril/mai (au mouvement local). Chaque agent pourra demander un RDV avec le service SRHD pour évoquer sa situation.

Pour les troubles liés aux travaux sur Lens, Mr Girault a des retours des équipes sur le terrain et demande aux agents d'être patients encore un peu, les travaux sont bientôt finis. Le contrat signé avec le prestataire va être analysé pour voir si des compensations peuvent être demandées. Le prestataire n'a pas respecté le cadencement des travaux, le suivi de chantier était donc impossible. La direction reconnaît qu'un coordinateur sur le site aurait dû être nommé.

Sur des sites, il est constaté que le port du masque n'est pas bien respecté par les agents. M Girault va renvoyer un mel à tous les agents en précisant que des sanctions seront prises pour les agents récalcitrants !!

Mr Girault précise que Madame De Pauw, médecin de prévention, s'est fait vaccinée. Les médecins de prévention n'ont pas vocation à vacciner mais elle a pris une assurance pour pouvoir le faire.

EVOLUTION DES EMPLOIS AU REGARD DU PROJET DE LOI DE FINANCES 2021 ET DE L'EVOLUTION DU PERIMETRE DES MISSIONS
--

L'évolution de la situation des emplois à la direction du Pas de Calais prend en considération 3 mouvements d'emplois :

- les transferts d'emplois liés au nouveau réseau de proximité,
- la déclinaison locale du PLF 2021,
- les redéploiements d'emplois liés à l'évolution du périmètre des missions.

Au niveau national, les suppressions d'emploi pour 2020 sont de 1800, au niveau du département ils s'élèvent à 51 répartis comme suit :

+1 A+ (IP),  
-7 A+(IDIV),  
-1 A,  
-26 B,  
-18 C.

Ces suppressions sont compensés par la création 50 emplois pour le Centre de Contact de Lens comme suit :

+1 A+(IDIV),  
+3 A,  
+15 B,  
+31 C,

Soit au TAGERFIP, +1IP, -6 IDIV, +2 A, -11 B, +13 C, soit au total -1.

L'orientation retenue par le département vise à répartir *équitablement* les suppressions des emplois de catégorie B et C sur l'ensemble des unités opérationnelles et les services de direction.

Sont impactés les services suivants :

Services	A	B	C
DIRECTION		2	2
CPS RELAIS		6	
PCE BETHUNE PCE CALAIS	1*	1	
PCRP BOULOGNE		1	

SIE BETHUNE		1	
SIE BOULOGNE		1	
SIE LENS		1	
SIP ARRAS		1	2
SIP BETHUNE		1	
SIP HENIN BEAUMONT		2	
SIP LENS		1	2
SIP LILLERS		1	
SIP BOULOGNE			1
SIP BRUAY			1
SIP CALAIS			2
SIP ST OMER			1
TRESORERIE SPECIALISES :			
CALAIS MUNICIPALE		1	
ST POL MONCHEAUX		1	
ARRAS MUNICIPALE			1
BRUAY LA BUISSIERE			1
MONTREUIL			1
SAINT OMER			1
TRESORERIES MIXTES :			
AVESNES LE COMTE		1	
GUINES		1	
MARQUION		1	
LUMBRES			1
SGC LENS			1
PAIERIE DEPARTEMENTALE		1	
TRESORERIES HOSPITALIERES :			
LENS		1	
CALAIS			1

\* Au projet, la suppression devait être supportée par le PCE de Boulogne Sur Mer (suppression nette car pas de vacances d'emploi, ni de départ à la retraite, alors que sur Calais, il y aurait un départ en retraite prévu.).

Dans ces évolutions d'emploi :

#### Créations :

Un emploi d'IDIV CN est créé à l'occasion de la mise en place du centre de contact de Lens.

Un emploi d'inspecteur principal en direction est également créé.

Un poste d'IDIV expert de classe normale « gestion du budget en environnement CHORUS » est créé par transfert d'un poste d'IDIV CN à la direction.

#### Redéploiements :

Renforcement des SPF-E d'Arras, de Béthune, et de Boulogne sur Mer par prélèvement de 3 emplois de cadre B respectivement sur l'EDR, le SIP de Calais, et le SIP de Boulogne sur Mer.

Renforcement de la trésorerie d'Arras Amendes par prélèvement d'un emploi de cadre B sur l'EDR.

Renforcement la BDV de Bruay la Buisserie par le transfert de deux emplois de cadre A prélevé sur la BDV de Boulogne sur Mer et sur la BDV de Calais.

Renforcement du SIE de Béthune par le transfert de l'emploi de cadre A de la trésorerie municipale de Boulogne Sur Mer.

Transformation d'un emploi AST « entretien » à la direction en AST « services communs ». L'agent est favorable à ce transfert qui lui permettra de présenter une demande de mutation sur son poste.

#### Réaménagement :

Les deux agents 1A et 1B du service d'appui au réseau (SAR), créé en 2018, installés dans les locaux de la trésorerie de Boulogne Sur Mer Municipale, rattachés fonctionnellement à la division du recouvrement forcé de la DDFIP pour laquelle ils effectuent du travail à distance, ne sont plus rattachés à la Trésorerie de

Boulogne sur Mer mais le sont à la direction.  
Les agents continuent leur travail à distance et restent en place à la trésorerie.

L'UNSA constate que ces suppressions sont faites sans tenir compte des charges réelles de travail engendrées par les réformes successives dites de modernisation de notre maison. Mais encore une fois l'administration met la charrue avant les bœufs car l'impact des réformes ne se fera ressentir que bien après !!!!

Notamment dans les SIP où la charge de travail supplémentaire par la création des points de contact n'est pas prise en compte de façon quantitative.

Lors des débats, L'UNSA s'est amusé à relever certaines expressions venant de la direction comme :  
Dixit M Vermeersch, les emplois ont été supprimés dans les service les **moins dégradés !!!**  
Dixit M Girault, la prise en charge de travail liée aux points de contact est **une prise en charge intellectuelle !!!**  
Dixit M Gaucher, quant aux déménagements liés au NRP, on ne va pas leurs **greffer des bras !!!**

Pour les suppressions de 6 postes de B au CPS relais, les débats ont été animés quant au maintien du statut d'EDR. Visiblement pour M Girault se sont des postes implantés qui sont éligibles aux suppressions. Les CPS relais subissent une suppression progressive du service, les suppressions sont calculées sur les emplois réalisant la mission, la mission venant à disparaître au profit du centre de contact de Lens, pour le directeur il est légitime que les emplois liés à cette mission disparaissent. Ils privilégient les agents du CPS RELAIS car ils ont le profil adapté aux missions du centre de contact.  
Les agents voulant suivre cette mission liée au centre de contact doivent participer au mouvement national.

L'UNSA s'est opposé à cette explication en précisant que le statut d'EDR n'est pas lié à une mission ni à un service. Le fait de placer un agent EDR au CPS RELAIS ne peut pas le lier à ce service, qu'à ce titre le calcul des suppressions devraient se faire sur l'ensemble de l'équipe EDR et pas seulement sur le CPS RELAIS, en fonction de l'ancienneté.

Sur le calcul par ancienneté, le directeur n'y est pas favorable de crainte de vider l'équipe EDR de la côte.

Votes :

Sur le point sur les suppressions d'emplois : 4 votes contre (FO, Solidaires, UNSA, CFTC)

Sur le point sur les redéploiements d'emplois : 2 votre contre (FO, Solidaires) 2 abstentions (UNSA, CFTC)

L'UNSA est et sera toujours contre les suppressions d'emplois, les restructurations sont actées par les agents concernés nous ne pouvons pas nous y opposer dans la mesure où cela replace les agents dans une situation plus confortable.

## QUESTIONS DIVERSES

Télétravail :

L'équipement des agents demandeurs est interrompu suite aux travaux de mise en place du NRP, les équipements reprendront mi février.

Il reste 18 agents en PCA à équiper et 44 agents dans le cadre d'un télétravail classique.

Le stock est de 50 postes réévalué au fur et à mesure des demandes d'équipements, les achats de PC sont gérés au niveau national car en 2021 80 % des agents devront être équipés d'ordinateur portable volontaires ou pas au télétravail, le PC portable deviendra l'outil de travail des agents DGFIP.

Point sur les accueils de proximité :

4 questions soulevées :

OU?

Carvin à partir du 2 février, Vimy à partir du 12 février, Auchel à partir du 2 février.  
conventions signées avec Auchel et Carvin, Vimy est en cours.

LIEU?

Dans les mairies

Le mardi matin pour Auchel et Carvin,

Le vendredi après-midi pour Vimy.

#### QUI?

Un recensement des agents volontaires est en cours pour paramétrer leur PC portable. Ils seront équipés d'une imprimante, d'un scanner(en cours d'équipement), d'un téléphone portable pour partager la connexion wifi en cas de panne (le wifi est prévu dans les mairies).

#### COMMENT?

Un agent d'accueil de la mairie prend RDV sur un tableur en attendant l'évolution de l'outil APRDV.

Au cours de l'année, un bilan sera fait avec les élus et les OS.

#### Rupture conventionnelle :

9 demandes sont déposées

1 refus,

1 accord

7 en cours d'examen.

#### Forfait mobilité durable :

Le covoiturage des couples mariés, pacsés...est éligible contrairement aux instructions de la note.

Une note de régularisation va paraître afin que ceux-ci puissent faire leur demande.

#### Pont naturel :

le 14 mai

le 12 novembre

Fin du CT à 17h.